

ORDRES DE RENVOI (CHAMBRE DES COMMUNES)

Le JEUDI 20 octobre 1966

Il est résolu,—Que cette Chambre s'unisse au Sénat pour nommer un comité spécial mixte chargé d'enquêter et de faire rapport sur le Livre blanc concernant l'immigration, déposé à la Chambre des communes par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration le 14 octobre 1966, et déposé au Sénat le 18 octobre 1966, ainsi que d'enquêter sur les Rapports relatifs aux questions d'immigration, présentés au gouvernement du Canada par M. Joseph Sedgwick, c.r., en 1964 et en 1966;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes, qui seront désignés par cette Chambre à une date ultérieure, fassent partie dudit comité et que l'application de l'article 67(1) du Règlement soit suspendue à cet égard;

Que ledit comité soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre et à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il peut ordonner l'impression et que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard, ainsi qu'à siéger pendant les séances et les ajournements de la Chambre.

Le MERCREDI 26 octobre 1966

Il est ordonné,—Que les députés de la Chambre des communes faisant partie du comité spécial mixte chargé de faire une étude et de soumettre un rapport concernant le Livre blanc sur l'immigration, déposé à la Chambre des communes le 14 octobre 1966 par

le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, soient: MM. Aiken, Badanai, Baldwin, Bell (*Carleton*), Brewin, Crossman, Deachman, Dinsdale, Enns, Haidasz, Klein, Laprise, Macaluso, Munro, Nasserden, Orlikow, Pelletier, Prud'homme, Reid, Régimbal, Skoreyko, Tremblay, Wahn et Watson (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*).

Le MERCREDI 9 novembre 1966

Il est ordonné,—Que les noms de MM. Clermont, Roxburgh et Blouin soient substitués à ceux de MM. Macaluso, Reid et Tremblay sur la liste des membres du comité spécial mixte de l'immigration.

Le MARDI 15 novembre 1966

Il est ordonné,—Que douze (12) membres constituent le quorum du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'immigration à condition que les deux Chambres soient représentées.

Il est ordonné,—Que le nom de M. Macaluso soit substitué à celui de M. Clermont sur la liste des membres du comité spécial mixte sur l'immigration.

Le MERCREDI 16 novembre 1966

Il est ordonné,—Que le nom de M. Schreyer soit substitué à celui de M. Orlikow sur la liste des membres du comité spécial mixte sur l'immigration.

Attesté.

*Le Greffier de la
Chambre des communes,
Léon-J. Raymond.*